

Sandrine Kott Thierry Nadau

Pour une pratique de l'histoire sociale comparative. La France et l'Allemagne contemporaines

In: Genèses, 17, 1994. pp. 103-111.

Citer ce document / Cite this document :

Kott Sandrine, Nadau Thierry. Pour une pratique de l'histoire sociale comparative. La France et l'Allemagne contemporaines. In: Genèses, 17, 1994. pp. 103-111.

doi: 10.3406/genes.1994.1265

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes_1155-3219_1994_num_17_1_1265



Pour une pratique de l'histoire sociale comparative

La France et l'Allemagne contemporaines

Sandrine Kott

Thierry Nadau*



- * Thierry Nadau avec lequel j'avais élaboré ce texte s'est éteint avant d'avoir pu en lire la version publiée. Ses travaux en cours sur le commerce alimentaire entre la France et l'Allemagne doivent faire l'objet d'une publication prochaine.
- 1. Marc Bloch, «Pour une histoire comparée des sociétés occidentales», Revue de synthèse historique, 1928, pp. 15-50. Repris dans Mélanges historiques, Paris, 1963, pp. 16-40. Pour une interprétation de cet article voir William H. Sewell, «Marc Bloch and the Logic of Comparative History», History and Theory, n° 2, 1967, pp. 208-218 et les contributions de Maurice Aymard, Évelyne Patlagean, Lucette Valensi in Hartmut Atsma, André Burguière (éd.), Marc Bloch aujourd'hui. Histoire comparée et Sciences sociales, Paris, Édition de la MSH, 1990.
- 2. Voir Hartmut Kaelble, «Vergleichende Sozialgeschichte des 19. und 20. Jahrhundert: Forschungen europäischer Historiker», *Jahrbuch für Wirtschaftsgeschichte*, n° 1, 1993, pp. 173-199.

I n 1928, dans un article célèbre, Marc Bloch¹ invitait les historiens à prati-✓ quer une histoire comparative et présentait la méthode qu'il convenait d'employer. Cet appel resté alors largement sans effet, retrouve aujourd'hui une actualité dont témoigne depuis 1970 la multiplication des travaux comparatifs². Ce regain d'intérêt s'accompagne du souci de s'interroger sur les apports et les atouts d'une méthode dont l'utilité a été déjà largement soulignée mais à laquelle les travaux actuels semblent vouloir donner une signification différente. C'est ce dont témoignent les dernières rencontres qui, en s'appuyant sur des travaux en cours, placent la comparaison elle-même au centre de leur interrogation³.

Nous voudrions livrer ici les premiers résultats d'une réflexion dont le but est moins d'insister sur la valeur et l'utilité de la comparaison en histoire sociale – d'autres l'ont fait avant nous – que sur la façon de la mener à travers l'exemple d'études portant sur la France et l'Allemagne contemporaines. Cet intérêt porté à la pratique ne doit pas être mis au compte d'un scepticisme à l'égard de la théorie, il a pour objet de déplacer l'angle de vue et de montrer que les interrogations sur la démarche comparative rencontrent et éclairent celles formulées ailleurs par d'autres historiens du social.

L'usage heuristique de la comparaison

L'appel de Marc Bloch fut avant tout une réponse aux défis lancés par d'autres sciences humaines⁴, en particulier la sociologie. La comparaison y est pensée comme indispensable à toute approche compréhensive. Elle constitue un outil qui viendrait compenser l'absence de procédures d'expérimentation en sciences humaines et apporterait une solution au problème de la preuve. C'est bien dans cet esprit que de nombreux historiens pratiquent aujourd'hui la comparaison⁵.



- 3. Citons en particulier pour la comparaison francoallemande à l'époque contemporaine, la rencontre organisée à Merseburg en RFA les 5-7 mai 1994 par le Centre de Recherches Historiques (H. Bruhns), le centre Pierre Léon (Y. Lequin), l'Arbeitsstelle für vergleichende Geschichte Humboldt Universität Berlin (H. Kaelble) et l'Institut für Geschichtswissenschaft der Universität Halle (H. G. Haupt) ainsi que les deux tables rondes tenues en 1990 et 1993 à Göttingen (RFA). Ces dernières furent organisées grâce à la Mission historique française et au Centre de Recherche en Sciences sociales de Berlin. Ce texte s'inspire très largement des discussions qui eurent lieu alors. Des comptes rendus de ces rencontres sont parus dans le Bulletin de Mission historique française en Allemagne, décembre 1990, pp. 205-209 et 1993, pp. 26-27, pp. 27-34. Voir Ch. Beisswingert, «Zum Stand des deutschfranzösichen Vergleichs», Comparativ, 1993, 4, pp. 160-162.
- 4. Voir Neil J. Smelser, Comparative Methods in the Social Sciences, Englewood Cliffs, 1976 et pour l'ethnologie E. A. Hammel, «The Comparative Method in Anthropological Perspective», Comparative Studies in Society and History, n° 2, 1980, pp. 145-155.
- 5. Voir par exemple Georg M. Fredrickson, «Comparative History», in Michael Kammen (ed.), The Past before Us. Contemporary Historical Writing in the US, Ithaca, Cornell University Press, 1980, p. 458.
- 6. Voir en particulier Ira Katznelson, Aristid R. Zolberg (ed.), Working Class Formation. Nineteenth-Century Patterns in Western Europe and in the United States, Princeton, Princeton University Press, 1986.
- 7. Voir François-Xavier Merrien, Bilan de la littérature française et étrangère consacrée à l'analyse comparée des politiques et des systèmes de sécurité sociale, Rapport du CESIP, février 1991.
- 8. Voir en particulier Theda Skocpol, Margaret Somers, «The Uses of Comparative History in Macrosocial Inquiry», *Comparative Studies in Society and History*, n° 2, 1980, pp. 178-181.
- 9. Sur le Sonderweg (voie particulière) voir la défense nuancée qu'en fait Jürgen Kocka dans : «German History before Hitler : The Debate about the German Sonderweg», Journal of Contemporary History, XXIII, 1988, pp. 3-16. La discussion de cette approche dans un cas particulier : Christiane Eisenberg, «The Comparative View in Labour History», International Review of Social History, n° 3, 1989, pp. 403-432. Ces ouvrages renvoient à la très abondante bibliographie sur ce sujet.
- 10. Voir sur ce point la justification de Jürgen Kocka, «Probleme einer europäischen Geschichte in komparativer Absicht» in Jürgen Kocka, Geschichte und Aufklärung, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1989, pp. 21-22.
- 11. Charlotte Tacke, «Nationale Monumente in Deutschland und Frankreich im 19. Jahrhundert» in Heinz Gerhard Haupt und Jürgen Kocka (éds), Geschichte und Vergleich, Frankfurt, Campus, à paraître en 1995.

Entendue ainsi, la méthode comparative peut, au terme d'une procédure inductive, permettre de vérifier la pertinence d'explications ou de théories antérieures. Certaines études comparées de l'émergence de la classe ouvrière dans les pays industrialisés se formulent et s'organisent ainsi en référence à une analyse marxiste de la société capitaliste⁶. Mais la comparaison peut être également utilisée de manière déductive, l'étude parallèle d'un certain nombre de cas permettant de fournir une explication générale à des phénomènes qui s'observent dans des espaces différents. L'étude comparée de la chronologie et de la nature des États-providence dans les différents pays occidentaux a pu ainsi permettre de constituer des modèles d'explication de leur émergence. Les États-providence peuvent être analysés comme résultant d'oppositions de classes : soit que la bourgeoisie veuille imposer une norme (théorie du contrôle social), soit que la classe ouvrière ait conquis à force de luttes une législation protectrice (modèle social-démocrate). Elles peuvent également mettre l'accent sur la nécessité fonctionnelle des politiques sociales comme réponse aux déséquilibres sociaux, à l'absence de lien social⁷.

A rebours de la mise en évidence de caractéristiques communes permettant la vérification d'explication et la formulation de modèles, la comparaison sert aussi à l'affirmation de particularismes. La recherche des contrastes permet la mise en évidence d'une spécificité⁸. L'histoire comparative n'est plus alors, bien souvent, qu'un avatar de l'histoire nationale. La contemplation de l'autre est avant tout recherche de sa propre identité. Une certaine historiographie allemande qui met au centre de ses interrogations le particularisme de ce pays dans l'espace européen est bien représentative de cette tradition. La comparaison avec un modèle anglais plus ou moins implicite sert ici à mettre en évidence la voie singulière (Sonderweg) qu'aurait

empruntée l'Allemagne dans sa transition à la modernité et permettrait de comprendre l'émergence du nazisme⁹.

Difficultés et limites d'un tel usage

Ce type de comparaison se heurte à des objections portant tout à la fois sur les méthodes retenues et sur la pertinence même de la démarche eu égard aux domaines et interrogations propres de l'histoire.

Les objections méthodologiques concernent la pertinence du cadre retenu par les études comparatives. La comparaison se pratique généralement entre deux pays et c'est souvent à cette condition que la démarche est perçue comme authentiquement comparative. Le cadre national n'a rien de fortuit : pour l'histoire du XIX° siècle, il trouve sa justification dans l'importance du phénomène national qui informe tous les niveaux de la réalité historique du fait de l'existence de langues, cultures et structures politiques nationales¹⁰. Mais le cadre national posé comme un préalable devient alors souvent une réalité étouffante qui tend à masquer d'autres angles d'approche et d'autres échelles possibles de la comparaison. Le cas est particulièrement net dans l'analyse des cultes nationaux français et allemands autour de deux monuments : le Hermann Denkmal à Detmold et le monument de Vercingétorix à Clermont-Ferrand¹¹. L'analyse montre qu'en dépit des affirmations nationalistes, les associations constituées autour de ces monuments répondent très largement à des soucis d'affirmation locale et sociale que la prise en compte de la seule logique nationale tend à obscurcir. Cette nécessaire remise en cause de la réalité nationale comme cadre d'analyse contraignant est particulièrement nette dans les études frontalières, où il apparaît souvent que la confrontation nationale est instrumentalisée à des fins d'identité régionale ou sociale¹².

La critique la plus aiguë porte sur les objets de la comparaison. Les critères retenus pour comparer deux réalités dans deux espaces nationaux différents sont rarement précisément définis ou bien le sont en référence à un modèle implicite : ainsi la comparaison de deux catégories sociales vues comme équivalentes suppose un modèle préexistant valable pour les deux sociétés considérées ce qui toutefois ne permet pas toujours d'échapper aux pièges du nominalisme. Celui-ci consiste à fonder la comparaison sur des équivalences linguistiques dont la pertinence n'est pas certaine. Sous cette forme, la comparaison s'avère souvent décevante. Ainsi les patronats français et allemands au xx° siècle sont, en dépit des équivalences lexicales, si dissemblables que la comparaison des deux groupes contraindrait à limiter l'étude à la confrontation de quelques variables superficielles et risquerait d'occulter les réalités plus profondes de chaque pays. Il a donc semblé plus opportun de pratiquer des études nationales successives qui peuvent ensuite être confrontées¹³. Le problème est de même nature si l'on considère d'autres types d'objets. La comparaison des fêtes militaires en France et en Allemagne n'est possible que si l'on s'interroge préalablement sur la notion de culte national dont la fonction et l'expression sont différentes dans les deux pays. Ce détour est nécessaire pour éviter de reproduire les clichés nationaux du bellicisme allemand opposé au pacifisme français¹⁴.

Les comparaisons terme à terme peuvent induire des erreurs de perspective importantes car elles négligent de replacer les objets comparés dans un contexte plus vaste ou dans leur histoire propre. La comparaison de l'étude des différences de salaires entre les femmes et les hommes dans la période récente en France et en Allemagne donne ainsi lieu à des analyses erronées si on omet de prendre en considération l'existence du SMIC français qui a un important



12. Voir pour la zone Sarre-Luxembourg-Lorraine, S. Leiner, «Migration und Urbanisierung. Binnenwanderungen, sozialer und räumlicher Wandel in den Industriestädten des Saar-Lorr-Lux-Raumes (1856-1910)», Diss. phil., Saarbrücken, 1993 et Annette Maas, «Politische Ikonographie im deutsch-französischen Spannungsfeld. Die Kriegerdenkmäler von 1870-1871 auf den Schlachtfeldern um Metz» in Rainer Koselleck (ed.), Der politische Totenkult der Moderne, Paderborn, 1993; Rainer Hudemann, Stefan Leiner, Annette Maas, «Développement urbain dans l'espace frontalier. Le cas de la zone d'interférences franco-allemande (1870-1930)», Cahiers de l'IHTP, n° 4, 1993. Pour la Rhénanie, Peter Schöttler, «Le Rhin comme enjeu historiographique dans l'entre-deux guerres. Vers une histoire des mentalités frontalières», Genèses, n° 14, janv. 1994, pp. 42-63. Un exemple en Alsace, Sandrine Kott, «Le paternalisme alsacien à l'épreuve de la législation sociale allemande» in Paternalisme et libéralisme, Tenth International Economic History Congress, Leuven, 1990, pp. 50-61.

- 13. Voir Hervé Joly, L'appartenance aux grands corps administratifs, comme filière d'accès au sommet des grandes entreprises dans la France de l'après-guerre, DEA, EHESS/ENS, 1989. Ibid., L'élite industrielle allemande. Métier, pouvoir, et politiques 1933-1984, thèse de doctorat, EHESS, 1993 et «Les patrons des grandes entreprises allemandes. Sociographie du pouvoir économique», Politix, n° 23, 1993, pp. 66-83.
- 14. Jakob Vogel, thèse en cours sur les fêtes militaires nationales en France et en Allemagne (1871-1914), sous la direction de Jürgen Kocka, Freie Universität, Berlin.
- 15. Franz Schultheis, «Comme par raison. Comparaison n'est pas toujours raison. Pour une critique sociologique de l'usage social de la comparaison interculturel», *Droit et Société*, n° 11-12, 1989, pp. 219-243.
- 16. Voir en particulier, David Blackbourn, Geoff Eley, The Peculiarities of German History. Bourgeois Society and Politics in Nineteenth-Century Germany, Oxford University Press, 1984 et en particulier l'introduction pp. 1-35.
- 17. Voir sur ce point l'analyse de Christophe Charle, «Micro-histoire sociale et macro-histoire sociale. Quelques réflexions sur les effets des changements de méthode depuis quinze ans en histoire sociale» in *Histoire sociale, Histoire globale, Actes du colloque des 27-28 janvier 1989*, Paris, éditions de la MSH, 1993, pp. 45-57.
- 18. Thierry Nadau, «L'Alltagsgeschichte», Actes de la Recherche en sciences sociales, juin 1990, pp. 64-66. Voir aussi Hans Medick «Missionnaires en canot, les modes de connaissance ethnologique, un défi à l'histoire sociale», Genèses, n° 1, septembre 1990, pp. 24-46.
- 19. Ronald G. Walter, «Signs of the Times: Clifford Geertz and the Historians», *Social Research*, n° 47, 1980, pp. 537-556.
- 20. Alexander Schmidt, «Deutschland als Modell? Bürgerlichkeit und gesellschaftliche Modernisierung im deutschen Kaiserreich (1871-1914) aus der Sicht der

effet égalisateur¹⁵. De même l'antériorité de la politique sociale en Allemagne est fondée sur la comparaison exclusive des régimes d'assurance sociale et néglige les lois d'assistance françaises de la fin du xix^e siècle pourtant très importantes dans la tradition républicaine.

Plus fondamentalement encore les études comparatives et la démarche elle-même donnent lieu à des objections portant sur leur validité et utilité.

La première d'entre elles souligne les errements liés à la fonction identitaire de la comparaison et a été formulée avec une force toute particulière à l'encontre de la théorie du *Sonderweg* allemand par des historiens anglais ¹⁶. Ceux-ci montrent que la démarche comparative est largement biaisée par le souci identitaire qui conduit à accepter implicitement un certain nombre de présupposés sur les formes et la nature d'un régime démocratique et le rôle que joue la bourgeoisie dans son avènement. Sous cette forme, la comparaison ne permet que de retrouver ce qui a été d'emblée postulé.

La seconde objection n'est pas explicitement formulée mais elle résulte de l'évolution de l'historiographie, en particulier en histoire sociale. Les nouveaux courants de la microhistoire¹⁷ s'attachent à l'analyse de phénomènes singuliers parce qu'ils permettent d'étudier les réalités dans toute leur complexité et de percevoir plus commodément les mises en relations et mouvements qui s'établissent à partir de contextes multiples. En Allemagne cette tendance est bien représentée par l'Alltagsgeschichte, histoire de la vie quotidienne¹⁸, qui a donné lieu, en particulier, à des études sur le nazisme dont l'analyse est centrée sur l'action particulière des différents acteurs et l'adhésion individuelle au régime nazi. Ce courant historiographique s'inspire des méthodes développées par les historiens et ethnologues américains. La pratique de la Thick Description telle qu'elle a été définie

par l'ethnologue Clifford Geertz permet, en choisissant bien son angle et son objet d'approche, de dégager à partir de réalités particulières un sens qui facilite l'appréhension de phénomènes plus généraux¹⁹. Ce renversement de perspective au terme duquel la compréhension ne résulte plus de l'élaboration de modèles mais de la découverte d'un sens semble rendre inutile le recours à la comparaison.

Les territoires propres de l'histoire comparative

Ces objections exigent de repenser l'approche comparative.

Une première réponse consiste à revenir sur sa fonction heuristique. La comparaison apparaît alors moins comme un instrument de connaissance et de compréhension générale que comme la clé qui ouvre des domaines d'étude spécifiques. Le recours à la comparaison permet d'ouvrir de nouveaux territoires d'études à l'historien qui contribuent également à la constitution de nouvelles identités (européennes, multiculturelles).

L'histoire des regards est un moyen de mettre en valeur ce territoire propre de l'histoire comparative : celui de l'entre-deux, de la communication, du passage. A décrypter les regards on est alors conduit à mettre en cause la notion même de modèle, non par principe mais en montrant comment ces modèles se sont historiquement constitués. C'est dans la comparaison que se dévoilent ces regards portés où s'opèrent les déformations et les réputations et ce, au delà de la courte durée, car ces contacts ont leur histoire et se perpétuent. L'étude des récits de voyage des Allemands aux États-Unis à la fin du XIXe siècle le montre bien. Ils formulent des stéréotypes qui renseignent tout autant sur l'identité nationale du voyageur que sur le pays qu'il décrit, mais ils transmettent également de nombreuses obser-

vations de nature «réaliste» qui montrent de quelle manière les sociétés «modernes» se construisent en référence les unes aux autres²⁰. L'étude de ce processus d'affirmation d'une identité nationale en référence à l'autre permet de reconsidérer le problème même de l'identité et la notion de cadre national²¹. Son application à des champs intellectuels spécifiques (Literaturgeschichte allemande/histoire littéraire française) exige de remettre en cause la nature des oppositions observées dont l'existence est le résultat d'une volonté parfois explicite de démarcation²². Ces réflexions montrent bien les limites d'études dans lesquelles les différences ou oppositions mises en évidence par l'historien ne font que reproduire les discours constitués dans un souci de construction d'une identité nationale. Elles invitent à repenser le cadre même de la comparaison.

Le cadre national est dépassé par le haut dans des études qui privilégient une approche internationale. L'analyse de l'attitude d'une institution à vocation universelle comme l'Église catholique face à l'Islam dans deux contextes nationaux relève en partie de cette démarche²³. De même l'étude des congrès internationaux a montré que par delà les affirmations nationalistes se construisent des techniques et des solutions communes qui peuvent se formuler dans des termes proches. L'hygiène alimentaire se définit ainsi largement dans des congrès internationaux à la fin du siècle dernier. C'est là en particulier que l'abattoir adopte progressivement des formes standardisées qui circulent entre l'Amérique et l'Europe, la France et l'Allemagne même si les réalisations particulières présentent bien des divergences et particularités qui font reconsidérer le modèle. De même, c'est dans les associations et les congrès internationaux sur les différentes formes de traitement de la question sociale que s'élabore partiellement le modèle dominant de l'assurance sociale dont les applications varient d'un pays à l'autre²⁴.



französischen Zeitgenossen», Jahrbuch für Wirtschaftsgeschichte, n° 1, 1992, pp. 221-242 et Die Wilhelminer in Amerika. Ein Beitrag zur gesellschaftlichen Fremd- und Selbstwahrnehmung des deutschen Bürgertums im internationalen Vergleich (1890-1914), Diss., Freie Universität, Berlin, 1994.

- 21. Michael Jeismann, Das Vaterland der Feinde. Studien zum nationalen Feindbegriff und Selbstverständnis in Deutschland und Frankreich (1792-1918), Stuttgart, Klett-Cotta, 1992.
- 22. Michael Werner, «Histoire littéraire contre *Literaturgeschichte*. La genèse d'une vision historienne de la littérature en France et en Allemagne pendant la première moitié du xix° siècle», *Genèses*, n° 14, janv. 1994, pp. 4-27.
- 23. Claire de Galembert, «L'attitude de l'Église catholique en France et en Allemagne à l'égard des musulmans : les ressources du comparatisme», texte présenté à Merseburg.
- 24. Rainer Gregarek, Querelles et «ententes cordiales» dans les relations franco-allemandes à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Le cas des assurances sociales, DEA, Université de Provence, 1991.
- 25. Des études de ce genre ont été tentées dans le cadre de recherches sur les transferts culturels. Voir Michel Espagne, Michael Werner (éd.), Transferts. Les relations interculturelles dans l'espace franco-allemand (xviir-xix siècles), Paris, Édition Recherches sur les Civilisations, 1988.
- 26. Marc Bloch s'en fait l'amer témoin dans : «Un problème d'Histoire comparée : La ministérialité en France et en Allemagne», Revue Historique du Droit français et étranger, 1928, p. 46; réédité dans Mélanges historiques, Paris, 1963, p. 503.
- 27. La bibliographie est immense, un aperçu de celle-ci dans Klaus Tenfelde, Arbeiter und Arbeiterbewegung im Vergleich, Berichte zur internationalen historischen Forschung, München, Oldenburg, 1986.
- 28. Voir sur ce point et à titre d'exemple la courte mais éclairante mise au point de Michelle Perrot, «Sociabilités ouvrières», *Le Mouvement social*, n° 135, avril-juin 1986, pp. 3-5.

En retour, une telle approche invite à aborder de manière différente des phénomènes étudiés de manière privilégiée dans un cadre national. Ainsi les phénomènes d'acculturation liés aux mouvements de migration peuvent être étudiés, non plus exclusivement sous le biais de l'intégration dans un nouvel espace national mais sous l'angle de la mise en relation de deux cultures. Sous cette forme ils peuvent donner lieu à des études comparatives des pratiques sociales particulièrement fructueuses parce qu'ils permettent de montrer comment s'opèrent à un niveau micro-social les procédures d'échange et d'influence réciproques²⁵.

Cette démarche fondée sur l'échange et la circulation exige de repenser la notion même de différence, car il apparaît que des évolutions apparemment contrastées peuvent obéir à une logique commune négligée par des apparences contradictoires. Il ne s'agit pas de revenir à la notion de modèle universel mais d'être sensible aux manifestations diverses de principes ou soucis proches et de mettre en évidence un tronc commun qui se distingue toutefois d'un modèle intellectuel.

Les zones frontalières étudiées en tant qu'espaces de circulation sont localement dans cette optique des lieux d'observation privilégiés. Ainsi de la circulation des personnes dans la zone Sarre-Lorraine-Luxembourg, de celles des modèles culturels en Rhénanie ou des mesures et politiques sociales alsaciennes. Mais l'étude des zones frontières a aussi pour intérêt de faire varier les échelles de la comparaison et d'étudier des phénomènes qui échappent à l'enquête macro-historique comme l'analyse des pratiques sociales. L'étude comparée permet alors d'analyser par le bas la constitution d'espaces nationaux et leurs limites.

L'histoire comparative ainsi entendue semble donc construire un territoire propre mais celui-ci ne la limite pas et permet en retour de reconsidérer et de féconder des pans entiers de l'histoire nationale.

L'usage critique de la comparaison

Si la comparaison entendue ainsi constitue bien un moyen de renouveler des approches antérieures, sa force réside aussi en ce qu'elle constitue un outil privilégié d'interrogation de la démarche historique. A un moment où l'histoire sociale se fixe de plus en plus nettement comme objectif la «déconstruction» des cadres d'analyse et des objets d'étude, la démarche comparative peut être un instrument méthodologique essentiel. D'abord parce qu'elle souligne la difficile saisie de l'objet historique.

Le travail sur les sources constitue une première expérience de cette difficulté. Toute recherche comparative bute sur leur hétérogénéité, tant il est vrai que les systèmes de classement obéissent, pour l'histoire des xixe et xxe siècles, à des logiques nationales. Le choc de l'apparence en constitue la première expérience : les archives administratives allemandes de la période du Kaiserreich (1870-1914) sont constituées de gros volumes cousus, dans lesquels chaque pièce calibrée, standardisée est définitivement classée; abrupte transition avec les cartons français de la même période où les lettres et rapports aux formats et styles différents se mélangent dans le plus grand désordre. L'archive y perd d'emblée son évidence simple de document irréfutable et ce d'autant plus que la forme force la démarche. Les dossiers cousus imposent l'ordre chronologique que le chercheur doit retrouver au terme d'un reclassement souvent laborieux dans les cartons français.

Par ailleurs certaines sources commodes d'un côté de la frontière comme les *Meldere*gister (registres de résidence) disparaissent de l'autre côté ce qui contraint à déplacer les interrogations ou à susciter différemment des sources traditionnellement utilisées à d'autres fins.

Les regards ne sont pas les mêmes et les rapports émanant d'instances de pouvoir comparables ne se répondent pas terme à terme. La notion de «désordre» et les indices de celui-ci sont définis et décrits de manière différente par les gendarmes français et les policiers allemands de la fin du XIXe siècle. Alors que les premiers insistent sur les «cris séditieux» qui renvoient à une contestation politique, les seconds se soucient surtout d'un ordre formel. Ces divergences remettent en cause la notion même de fait historique : ce qui est vu comme un trouble d'un côté de la frontière sera peut-être négligé de l'autre. Nous sommes obligés de remonter en amont de nos sources, de nous interroger sur leur «fabrication». Cette démarche nous rend attentif au décalage entre le discours qu'elles livrent et le réel qu'elles prétendent décrire.

Le décalage des historiographies redouble les doutes et incertitudes²⁶. Le passé est découpé différemment dans les deux pays, les historiens ne se posent pas les mêmes questions, et lorsque c'est parfois le cas les voies pour y répondre sont différentes. En France comme en Allemagne l'histoire ouvrière a tendu ces dernières décennies à délaisser l'étude des organisations politiques et syndicales pour se concentrer sur celle des acteurs qui les composent. Ce courant a donné naissance en Allemagne à l'analyse des cultures ouvrières (Arbeiterkultur)27 et en France à celle des «sociabilités»²⁸. Ce décalage n'est pas seulement imputable à un différence de dénomination. Les termes de «Kultur» et de «sociabilité» ne recouvrent pas les mêmes réalités et ils sont à l'origine de travaux différents. Au primat des études sur les organisations de loisir (Arbeitervereine) et les manifestations festives de la culture ouvrière répondent celles qui portent sur les pratiques

- 29. Cette hétérogénéïté est loin d'être radicale. Des études comme celles d'Alf Lüdtke en Allemagne recouvrent parfaitement ce que nous appelons «pratiques» ou sociabilités.
- 30. Là encore il existe des exceptions, voir la mise au point de Pierre Lanfranchi lors de la table ronde de Göttingen en 1993 et *ibid*. «Fussball in Europa 1920-1938» in R. Horak, W. Reiter (éd.), *Die Kranken des runden Leders*, Vienne, 1991.
- 31. Franciska Loetz, «Histoire des mentalités und Medizingeschichte : Wege zu einer Sozialgeschichte der Medizin», *Medizinhistorisches Journal*, n° 27, 1992, pp. 272-291.
- 32. Voir sur ce point Karen Schniedewind, «Stéréotypes nationaux et voies différentes assurant la vieillesse : la discussion dans la presse allemande spécialisée autour de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes», Colloque sur l'histoire de la sécurité sociale, Paris, 1994, pp. 223-243.
- 33. A côté des chercheurs dont les travaux ont été cités en note, nous voudrions remercier aussi les autres participants des tables rondes de Göttingen : Charlotte Beisswingert (Freie Universität, Berlin), Isabelle von Bültzingsloewen (université de Lyon II), Olivier Christin (Mission historique française en Allemagne), Jörg Requate (Freie Universität, Berlin), Patrice Veit (Mission historique française en Allemagne), Benédicte Zimmermann (IRESCO, Paris) dont les noms n'ont pas été mentionnés mais dont les remarques ont également été précieuses pour l'élaboration de ce texte. Il doit également beaucoup aux discussions avec Janine Ponty (université de Besançon), Michel Espagne et Michael Werner (CNRS) qui nous ont donné l'occasion d'en présenter des versions orales lors de séminaires qu'ils ont organisés. Les conclusions développées ici sont toutefois propres aux auteurs.

de résistance et d'appropriation²⁹. Ces décalages sont particulièrement nets en histoire du sport qui se prêterait pourtant du fait du caractère international de son objet (règles semblables, rencontres et fédérations internationales) à des études comparatives. Alors que l'historiographie française insiste, en particulier sous l'influence des problématiques anglo-saxones, sur les pratiques sociales liées au sport les historiens allemands qui ont accordé une importance beaucoup moins grande à celui-ci, le considèrent largement comme une variable de l'expression politique d'un groupe social³⁰.

Lorsque les mêmes concepts sont utilisés pour approcher l'objet historique, ceux-ci peuvent par ailleurs recouvrir des représentations différentes. Ainsi le terme de «médicalisation» (Medikalisierung) utilisé par les historiens français et allemands recouvre des approches différentes. Vue en France comme un indice des évolutions mentales, la médicalisation est davantage présentée en Allemagne comme une forme de la domination politique³¹.

Confronté à cette cacophonie des historiographies le chercheur en histoire comparative doit accepter d'avancer dans le noir ; il doit certes connaître les deux historiographies (ce qui redouble le travail et interdit de sombrer dans l'illusion de l'exhaustivité) mais ne peut se contenter de piocher dans un des pays une veine méthodologique nouvelle pour l'autre. Appartenant aux deux mondes, il doit inventer.

Enfin les doutes s'insinuent dans les objets mêmes qui sont au centre de l'étude, ils engagent à cette remise en cause de l'objet dont les historiens du social soulignent actuellement la nécessité. La comparaison peut suggérer une voie nouvelle au raisonnement qui permet de renouveler le regard et de redéfinir l'objet même de l'étude. Si la comparaison des élites industrielles française et allemande paraît peu

instructive, c'est que les structures économiques et la répartition des pouvoirs dans les entreprises s'organisent différemment. L'étude comparée des deux patronats invite alors à retourner en amont, à la formation même des individus et du groupe et suscite une démarche généalogique. De même la comparaison des vétérans français et allemands est décevante si l'on s'en tient à la fonction commémorative traditionnellement associée à ce terme. Les formes de sociabilité spécifiques à ces groupes de part et d'autre de la frontière permettent de reconstituer des ensembles équivalents qui peuvent répondre à des dénominations différentes. La comparaison n'a alors été possible qu'en reconsidérant les échantillons choisis à partir d'équivalences fonctionnelles et non plus uniquement sur des critères de proximité nominale, mais dans le même temps elle a contribué à dégager de nouveaux angles d'approche.

Dans cette procédure de déconstruction des anciennes catégories d'analyse et de reconstruction de nouvelles unités en se laissant guider par les impératifs de la démarche comparative, la variation des échelles peut jouer un rôle important. Elle permet de dépasser les oppositions discursives pour trouver des pratiques sociales qui peuvent être communes ou inversement. Ainsi les lois d'assurance vieillesse française (1910) et allemande (1889) présentent des caractéristiques nationales fortes (importance accordée à la citoyenneté en France, place centrale de l'invalidité liée au travail en Allemagne³²). Toutefois, elles se heurtent dans la population à la même méfiance à l'égard de l'intrusion de l'État dans le corps social par le biais de la carte-quittance sur laquelle doivent être collés les timbres hebdomadaires. Cette commune défiance oriente l'attention sur les procédures de «nationalisation» d'une société par le biais de la politique sociale et ses limites et incite à repenser la signification des politiques sociales.

Le renouvellement des études comparatives binationales accompagne ou répond donc au souci de dépasser les réalités parfois étouffantes (les nations en particulier) contre lesquelles viennent buter de nouvelles aspirations. Mais elles sont également étroitement associées aux évolutions propres de la recherche historique. La remise en cause, en particulier par la micro-histoire, du recours à des constructions théoriques ou des catégories constituées comme seul moyen de compréhension du passé exige en particulier de repenser la fonction même de la démarche comparative. Celle-ci a souvent en effet constitué un outil essentiel dans le processus d'élaboration de ces outils intellectuels, au point même que c'est de son efficacité en la matière qu'a parfois dépendu l'intérêt qu'on a pu lui porter. La force de la démarche comparative réside aussi, nous semble-t-il, dans sa capacité à ouvrir de nouveaux champs, à éclairer de manière différente des démarches menées dans un cadre monographique et surtout à soutenir une démarche critique qui vise à «suspendre» des certitudes que la comparaison elle-même a pu, à d'autres moments, contribuer à faire naître³³.